



VILLE  
de  
**MONTBONNOT  
SAINT-MARTIN**  
(38330)

N° 01\_01\_2024\_033

Nombre de conseillers en exercice :	29
présents :	28
votants :	28
nombre de voix pour :	28
nombre de voix contre :	0
abstention :	0
NPPV :	0

**OBJET :**

**Désignation des  
JURÉS d'ASSISES  
2025**

Certifié exécutoire

Publié sur le site Internet  
[www.montbonnot.fr](http://www.montbonnot.fr) et inséré  
au registre des délibérations de  
la commune de Montbonnot-  
Saint-Martin le :

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt quatre

le 18 juin

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 11 juin 2024

Présents : M. BONNET, Maire - Mmes Caroline HALLE, Laurence LE BARRILLEC, Marie-Béatrice MATHIEU, Virginie SONJON - MM. Roger BOIS, Jean-François CLAPPAZ, Gilles FARRUGIA, adjoint(e)s - Mmes Christine CARBONE, Marie-France CARRE, Catherine FAVAND, Nadine HEILLIETTE, Flavie PARENDEL, Anne-Marie SPALANZANI - MM. Claude BAUSSAND, Jean-Franck BARONI, Laurent COQUET, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Michel PINERI, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Madame Véronique BRULEBOIS-VIOTTO (pouvoir à Catherine FAVAND), MM. Patrick DESCHARRIERES (pouvoir à Jean-François CLAPPAZ), Alexis ISAAC (pouvoir à Anne-Marie SPALANZANI), Xavier VIGNON (pouvoir à Roger BOIS).

Absente excusée : Madame Nathalie THIBAUT.

*Mme Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.*

- VU l'arrêté Préfectoral n° 38.2024.05.13.00015 du 13 mai 2024,
- VU le courrier de la Cour d'Appel de Grenoble,
- VU la loi du 28 Juillet 1978, Article 16,
- VU les dispositions du Code de Procédure Pénale relatives à la composition du Jury d'Assises.

le Maire rappelle au conseil municipal qu'il y a lieu de procéder publiquement à partir de la liste électorale de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN au tirage au sort de **QUINZE noms** pour la désignation de CINQ Jurés électeurs de notre commune.

La population définie lors du dernier recensement est de 6 057 habitants pour MONTBONNOT-SAINT-MARTIN.

Le tirage au sort doit être le triple du nombre de jurés arrêté par Monsieur le Préfet de l'Isère pour la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN.

Il est procédé au tirage au sort conformément aux instructions de Monsieur le Préfet.



La secrétaire de séance,  
Marie-Béatrice MATHIEU



Fait à Montbonnot Saint-Martin,  
les jour, mois et an susdits  
Le Maire,  
Dominique BONNET

*Annexes : 1 tableau*